

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Agir-pour-developper-les-nouveaux-metiers-de-la-biodiversite.html>

Une note de La Fabrique Ecologique ouverte au débat
collaboratif

Agir pour développer les nouveaux métiers de la biodiversité

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Fondation pluraliste
de l'écologie

Date de mise en ligne : mardi 31 janvier 2017

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

En 2010, le comité de filière sur la biodiversité espérait 30.000 emplois en 2015 et 40.000 emplois en 2020 dans les métiers au coeur de la biodiversité. Il en existe aujourd'hui environ 22.000, nombre qui stagne depuis près de 6 ans. Malgré un contexte sociétal favorable au développement des métiers de la biodiversité, il est difficile pour les jeunes diplômés de formation en écologie d'accéder à un emploi stable. La Fabrique Écologique s'est penchée sur l'un des principaux points de blocage : la méconnaissance générale de la biodiversité et la déconnexion des Français à la nature. A partir de ce constat, trois propositions sont présentées dans cette note, afin d'agir à long, moyen et court terme.




Synthèse

Depuis les années 1970 avec la création des premiers parcs nationaux et régionaux, et la loi relative à la protection de la nature, les métiers liés à la biodiversité se sont développés et ont donné naissance à une nouvelle filière. On observe aujourd'hui en France environ 22.000 emplois dans les métiers coeur, et 48.000 emplois dont la finalité n'est pas la préservation de la biodiversité, mais qui y contribuent.

Alors que nous connaissons un contexte sociétal favorable au développement des métiers de la biodiversité (formations nombreuses et compétentes, filières en structuration, développement de l'intérêt de la société pour la biodiversité, etc.), on observe une stagnation du nombre d'emplois depuis les années 2010, et une difficulté pour les jeunes diplômés de formation en écologie à accéder à un emploi stable.

Si une meilleure structuration de la filière apparaît être une des nécessités pour développer ces métiers (comme préconisé par le rapport du Conseil économique, social et environnemental sur ce sujet), l'un des principaux freins est, selon les auteurs de cette note, la méconnaissance globale de la société sur la biodiversité, ainsi que la déconnexion des Français à la nature. Cette situation empêche la transition écologique de l'ensemble des secteurs d'activité, et donc ralentit le développement de l'emploi pour les jeunes issus de formations spécialisées en écologie.

La diffusion de connaissances liées à la biodiversité facilitera une véritable transition écologique et permettra de développer les emplois d'écologues dans la société. A partir de ce constat, trois propositions sont présentées afin d'agir à long, moyen et court terme.

-  **1) Créer des lieux pour tous, où apprendre l'écologie et la biodiversité** : mettre en place des lieux dédiés sur l'ensemble du territoire et accessibles à tous les citoyens, où découvrir les usages de la nature, le monde vivant, les processus des écosystèmes, etc. L'objectif de 7.000 lieux dédiés est fixé dans la note avec une animation notamment par les réseaux d'associations d'éducation à l'environnement.
-  **2) Développer les formations numériques comme vecteurs de connaissances pour grands publics et professionnels en s'appuyant sur des outils déjà existants** : les MOOC ou FLOT (Formation en Ligne Ouverte à Tous).
-  **3) Mettre en place un réseau d'experts, en soutien et conseil à l'ensemble du secteur économique sur la prise en compte de la biodiversité.** Ce réseau pourrait être porté par les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriale, les Chambres d'Agriculture et les Chambres des Métiers et de l'Artisanat.

Cette note est issue des travaux d'un groupe de réflexion réuni dans le cadre de La Fabrique Ecologique entre janvier 2016 et décembre 2016.

Signataires

- ▶ Pierre Cellier, président du groupe de travail, écologue
- ▶ Marina Canteau, chargée de mission DD dans une entreprise d'énergie renouvelable
- ▶ Hugo Fontes, ingénieur de recherche à « *la Tour du Valat* »
- ▶ Olivier Thaler, directeur adjoint de la Faculté des sciences de Montpellier
- ▶ Natali Tostes, coordinatrice du pôle éco-rives, association « *Au Fil de l'Eau* »

Conformément aux règles de La Fabrique Ecologique, seuls les signataires de la note sont engagés par son contenu. Leurs déclarations d'intérêts sont disponibles sur demande écrite adressée à l'association.

Autres membres du groupe de travail :

- ▶ Jean David Abel, vice-président de FNE
- ▶ Louis-Philippe Blervacque, vice-président de l'AFIE
- ▶ Gwenaëlle Delaruelle, chargée de projet « *Andromède Oceanologie* »
- ▶ Renaud Garbé, chef de projet « *Biotope* »
- ▶ Justine Roulot, administratrice de l'AFIE, chargée de mission "*Politiques de la biodiversité*" à Humanité et Biodiversité
- ▶ Lucile Schmid, administratrice civile au Ministère de l'Economie ; Vice-Présidente de la Fabrique Ecologique
- ▶ Christel Vignau, directrice de Tela Botanica

Personne auditionnée dans le cadre de ces travaux :

- ▶ Marine Calmet, élève avocate Relecture

Cette note a été discutée par le comité de lecture de La Fabrique Ecologique, composé de Guillaume Duval, Marianne Greenwood, Géraud Guibert, Catherine Husson-Traoré, Joël Roman, Guillaume Sainteny et Lucile Schmid.

Elle sera relue et fera l'objet de suggestions et de conseils de la part des personnalités suivantes :

- ▶ Sylvie Bénard, Directrice de l'environnement chez LVMH
- ▶ Allain Bougrain-Dubourg, Président de la Ligue de Protection des Oiseaux
- ▶ Bernard Chevassus-au-Louis, Président d'Humanité et Biodiversité

Elle a enfin été validée par le Conseil d'administration de La Fabrique Ecologique.

Conformément aux règles de La Fabrique Ecologique, cette publication sera mise en ligne jusqu'à la fin du mois de mai 2017 sur le site de l'association (www.lafabriqueecologique.fr) afin de recueillir l'avis et les propositions des internautes. Sa version définitive sera publiée en juin 2017.

Sommaire

I. Les métiers de la biodiversité : où en est-on ?

- A. Les métiers de la biodiversité et le monde économique
 - ▶ 1. Le développement de la filière
 - ▶ 2. Des compétences transversales nécessaires
- B. Les formations à l'environnement
 - ▶ 1. Dans l'enseignement scolaire
 - ▶ 2. Les formations de l'enseignement supérieur
- C. Un nécessaire changement sociétal vis-à-vis de la nature
 - ▶ 1. La déconnexion de l'usage de la nature
 - ▶ 2. Les initiatives citoyennes

II. Accroître les emplois par l'amélioration des connaissances : trois initiatives nouvelles

- A. Des lieux pour tous où apprendre l'écologie
- B. Les nouvelles formations numériques vecteurs de connaissances pour grands publics et professionnels
- C. Un réseau en soutien et conseil aux secteurs économiques

Annexe I

Annexe II

Introduction

Le vingtième siècle a vu l'Homme prendre conscience de son impact sur la nature qui l'entoure. Les dérèglements causés par ses activités engendrent des changements difficilement réversibles. En parallèle, la discipline "écologie" s'est développée dans les communautés scientifiques. Nombreux d'universitaires se sont attelés à expliquer la complexité des interactions des êtres vivants (Homme compris) entre eux et avec leur environnement. Comme toute science en expansion, l'écologie a inspiré, durant les quarante dernières années, nombre de formations diplômantes. Une nouvelle filière voit le jour et de nouveaux métiers d'expertise et d'ingénierie se développent. Depuis le Grenelle de l'environnement, plusieurs publications s'efforcent de caractériser, développer et structurer cette filière complexe. Pour autant, malgré un fort engouement de notre société pour la préservation de la biodiversité, les emplois liés aux services écologiques ne se sont pas autant développés qu'on aurait pu l'espérer, au début de cette décennie.

Il existe de nombreuses voies d'amélioration pour impliquer au mieux ces métiers de la biodiversité dans la transition écologique. Le rapport du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) publié en septembre 2016 sur la « [Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique](#) » les résume bien.

Pour développer les métiers de la biodiversité, la présente note fait le choix de se concentrer sur le rôle essentiel de la diffusion des connaissances sur la biodiversité à toutes les composantes de la société. Dans le contexte d'une déconnexion importante des Français à la nature, les progrès pouvant être faits dans ces domaines constituent en effet des leviers particulièrement efficaces de demande d'action et donc de création d'emplois. Trois pistes d'action sont ainsi proposées pour diffuser les connaissances liées à la biodiversité et renouer le lien à la nature.

Note

 [Télécharger la Note de la Fabrique écologique "Agir pour développer les nouveaux métiers de la biodiversité"](#)

Voir aussi

 [Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique](#)